



Réf.: Responsable Service scolarité

Arrêté fixant la composition du jury d'examen du Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques – Préparateur Technicien en Pharmacie – 2ème année

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Lille,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D. 623-6 et D. 613-7,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur,
- Vu l'arrêté de l'Université de Lille n° 2023-269 du 15 septembre 2023 relatif à délégations de signature.

Décide :

Art. 1: sont nommés pour **l'année universitaire 2023-2024** membres du jury d'examen **du Diplôme** d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques – Préparateur Technicien en Pharmacie – 2ème année :

Présidente: Mme le Dr Hélène CARRIE (MCF),

Mme Jessica DIEU - Responsable pédagogique, UFA pharmacie du Lycée Edmond Labbé, Mme Véronique FÉROT - Responsable pédagogique, CFA ARCPP, M. Madjid TAGZIRT (MCF), M. Simon RIVART (Pharmacien assistant), Mme Sophie SERGENT (Pharmacien assistant).

Art. 2 : le Responsable de l'Administration et du Pilotage de la Faculté de Pharmacie est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille, le 19 Octobre 2023

Par délégation le Premier Assesseur

Anne GARAT